



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
-
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de MARQUILLIES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Éric BOCQUET à la suite de la convocation qui lui a été faite le quatre avril deux mille vingt-quatre, laquelle convocation a été affichée publiquement, conformément à la loi.

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 15

Présents : M. Yves LEFRANCQ, Mme Rose SECQ, M. Éric BOCQUET, Mme Régine CALLIPEL, M. Jacques RIBAILLE, M. Pierre PAPEGHIN, Mme Marie-Pierre ROUSSEL, M. Didier DAMIDE, M. Bernard BAILLEUL, Mme Marie-Christine DEWAST

Ont donné Pouvoir : Mme Viviane DELEVALLÉE à Mme Marie-Christine DEWAST, M. Jacques MERVEILLE à M. Éric BOCQUET, M. Jean-Pierre DELEVALLÉE à M. Pierre PAPEGHIN, Mme Céline LEJOSNE à Mme Marie-Pierre ROUSSEL, Mme Blandine MORTREUX à M. Yves LEFRANCQ

Absents :

Délibération n°6/25

Objet : Vote du Budget Primitif 2025

Après avoir décidé de l'affectation des résultats 2024, Monsieur le Président propose d'adopter le Budget tel que repris ci-dessous :

ARTICLE 1 : SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 45 300.00 €

NOMENCLATURE	NATURE	VOTÉ
011	Charges à caractère général	35 100 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	200 €
014	Atténuation de produits	0.00 €
65	Autres charges de gestion	10 000 €
66	Charges financières	0.00 €
67	Charges spécifiques	0.00 €
68	Dotations aux provisions	0.00 €
TOTAL : 45 300.00 €		

Recettes : 45 300.00 €

NOMENCLATURE	NATURE	MONTANT
013	Atténuations de charges	0.00 €
70	Prod. Services, domaine, ventes diverses	11 610.40 €
73	Impôts et taxes	0.00 €
731	Fiscalité locale	0.00 €
74	Dotation et participation	0.00 €
75	Autres produits de gestion courante	17 100 €
002	Excédent de fonctionnement N-1 reporté	16 589.60 €
TOTAL : 45 300.00 €		

ARTICLE 2 : SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 55 610.04 €

NATURE	MONTANT
Reste à réaliser - reports	
Emprunt	
Opérations nouvelles	
TOTAL : 55 610.04 €	

Recettes : 55 610.04 €

NATURE	MONTANT
10 - FCTVA	0.00 €
1068 – virement de l'excédent de fonct.	0.00 €
Excédent N-1 reporté 001	55 610.04 €
TOTAL : 55 610.04 €	

Après débats et échanges, l'Assemblée délibérante décide, à l'unanimité :

- d'adopter le Budget Primitif 2025 proposé